

Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 6 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le 12 décembre 2022, à 20h00, à la salle du Conseil de la Maison Communale, Chaussée de Dinant 2, 5170 Profondeville.

Fait à Profondeville, le 30-11-2022

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

Le Directeur Général

F.GOOSSE

Le Bourgmestre,

L. DELIRE

Séance publique

Générale

1. Procès-verbal de la dernière séance publique.

Personnel

2. Deuxième pilier de pension pour les agents communaux contractuels - Approbation des documents finalisés - Fonds de pension - Ethias.

Secrétariat

3. IMAJE - Assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2022.
4. ORES Assets - Assemblée générale du 15 décembre 2022.
5. Foyer Namurois - désignation d'un représentant au sein du Comité d'attribution.
6. Subvention "Sport et Jeunesse" 2022.
7. Information relative aux approbations des décisions du Conseil communal.

Finances

8. Budget - Exercice 2023.
9. Dotation communale à la Zone de Police - 2023.

Patrimoine

10. Acquisition d'un terrain jouxtant le Centre Sportif - Approbation du projet d'acte.

Accueil - extrascolaire

11. ATL - Plan d'action annuel 2022-2023.

Environnement

12. Appel à projets "relocalisation alimentaire" - Projet lauréat.

Marchés Publics

13. Assistance à Maîtrise d'ouvrage en vue de la réalisation du Schéma d'Orientation Local (SOL) sur l'ensemble de la ZACC dit "des 6 bras" à Bois-de-Villers - Choix de l'application de l'exception in house.

Huis-clos

Générale

14. Procès-verbal de la dernière séance à huis clos.

Personnel

15. Décisions prises par le Collège communal dans le cadre de sa délégation en matière de personnel

Enseignement

16. Ratification des désignations des enseignants faites par le Collège en application du décret du 6/6/1994.

Accueil - extrascolaire

17. Désignation des accueillant.e.s de l'extrascolaire et surveillant.e.s du temps de midi - Communication.
18. Désignation du personnel plaine de vacances - Communication.